



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 069-216902569-20241218-V\_DEL\_241218\_16-DE



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **18 décembre 2024**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	29	4	10

Date de convocation le **12 décembre 2024**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Madame Fatma **FARTAS**

**V\_DEL\_241218\_16**

### **Appel à projets du Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations \_ précision**

**Rapporteure: Madame MOSTEFAOUI**

#### Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOU**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Liliane **GILET-BADIOU**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Mustapha **USTA**, Richard **MARION**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

#### Procurations :

Nadia **LAKEHAL** donne pouvoir à Monique **MARTINEZ**, Joëlle **GIANNETTI** donne pouvoir à Philippe **MOINE**, Frédéric **KIZILDAG** donne pouvoir à Pierre **DUSSURGEY**, Thierry **ELIEN** donne pouvoir à Kaoutar **DAHOU**

#### Absents :

Ahmed **CHEKHAB**, Régis **DUVERT**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, David **LAÏB**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Ange **VIDAL**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**

## Mesdames, Messieurs,

Le 29 octobre 2014, la ville de Vaulx-en-Velin a signé un Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. Afin de répondre aux enjeux présents, ce plan d'actions a été actualisé le 16 mars 2023.

Les différents axes du Plan de lutte sont les suivants :

- Axe 1 : Le citoyen au cœur de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ;
- Axe 2 : Sensibiliser, former et outiller les acteurs associatifs et institutionnels du territoire ;
- Axe 3 : Favoriser l'accès aux droits des victimes ;
- Axe 4 : Transmettre l'Histoire et faire mémoire commune ;
- Axe 5 : Susciter et accompagner l'engagement citoyen ;
- Axe 6 : Rendre effective l'égalité femmes-hommes ;
- Axe 7 : Prévenir et agir contre toutes les discriminations :
  - envers les personnes selon leur origine, en raison de l'appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée à une religion, une ethnie, une Nation ou une prétendue race ;
  - envers les personnes LGBT+ ;
  - envers les personnes en situation de handicap.

Le principe de l'appel à projets, proposé en priorité aux petites associations et collectifs d'habitants depuis 2016, y est désormais inscrit. Il a pour vocation de soutenir des actions innovantes menées sur le territoire au bénéfice des Vaudais, et de proposer des projets concrets de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et/ou les discriminations.

Les projets éligibles doivent s'inscrire dans l'un des sept axes du Plan de lutte.

Cet appel à projets bénéficie d'une enveloppe totale de 30 000€ (15 000€ de la Ville de Vaulx-en-Velin, 15 000€ de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires dans le cadre de la Politique de la Ville). Les subventions sont limitées à 2 000€ par projet.

A l'occasion de la Semaine de l'Égalité, un collectif d'habitants a proposé une action de sensibilisation sur l'égalité femmes-hommes dans les milieux professionnel et sportif.

Un collectif d'habitants a sollicité une subvention afin d'organiser une table-ronde sur la valorisation de la place des femmes dans le monde professionnel et le milieu sportif. Pour cela, une journaliste sportive anima une table-ronde composée d'experts en la matière.

L'évènement s'est déroulé le mercredi 27 novembre 2024 de 14h à 17h à l'Espace Carco (Quartier Est). Le travail préparatoire a été réalisé en collaboration avec l'association les Voisins Solidaires.

Par délibération du 21 novembre 2024, le Conseil municipal a accordé pour ce projet une subvention de 1 700 €. Ce collectif d'habitants n'ayant pas de structure juridique définie, il est soutenu par l'association « Les Voisins Solidaires » en tant que porteur financier du projet.

Par conséquent, il convient de préciser que la subvention sera versée à l'association « Les Voisins Solidaires » afin d'appuyer le collectif d'habitants dans la mise en place de l'action susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le



ID : 069-216902569-20241218-V\_DEL\_241218\_16-DE

**Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :**

- approuver le versement d'une subvention de 1700€ à l'association « Les Voisins Solidaires »,
- dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2024.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

### Après avoir délibéré, décide,

- d'approuver le versement d'une subvention de 1700€ à l'association « Les Voisins Solidaires »,
- de dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2024.

Suffrages exprimés	<b>33</b>	
Vote(s) Pour	<b>33</b>	Hélène <b>GEOFFROY</b> , Stéphane <b>GOMEZ</b> , Kaoutar <b>DAHOUM</b> , Matthieu <b>FISCHER</b> , Muriel <b>LECERF</b> , Philippe <b>MOINE</b> , Myriam <b>MOSTEFAOUI</b> , Antoinette <b>ATTO</b> , Nadia <b>LAKEHAL</b> , Michel <b>ROCHER</b> , Josette <b>PRALY</b> , Patrice <b>GUILLERMIN-DUMAS</b> , Nassima <b>KAOUAH</b> , Pierre <b>DUSSURGEY</b> , Fatma <b>FARTAS</b> , Yvette <b>JANIN</b> , Joëlle <b>GIANNETTI</b> , Liliane <b>GILET-BADIOU</b> , Eric <b>BAGES-LIMOGES</b> , Véronique <b>STAGNOLI</b> , Dehbia <b>DJERBIB</b> , Charazède <b>GAHROURI</b> , Christine <b>JACOB</b> , Harun <b>ARAZ</b> , Abdoulaye <b>SOW</b> , Frédéric <b>KIZILDAG</b> , Mustapha <b>USTA</b> , Richard <b>MARION</b> , Christine <b>BERTIN</b> , Monique <b>MARTINEZ</b> , Karim <b>BALIT</b> , Soufia <b>MAAROUK</b> , Thierry <b>ELIEN</b>
Vote(s) Contre	<b>0</b>	
Abstention(s)	<b>0</b>	
Ne prend pas part au vote	<b>0</b>	

Ainsi fait et délibéré le mercredi 18 décembre 2024.



La secrétaire de séance

Fatma FARTAS